

## **Gildas ROUSSEL**

### **Maître de conférences des Universités**

Section 01 : Droit privé et sciences criminelles

Adresse professionnelle :

UFR Droit, sciences économiques, gestion, AES,

12 rue de Kergoat

CS 93837 29238 Brest Cedex 3

[gildas.rousseau@univ-brest.fr](mailto:gildas.rousseau@univ-brest.fr)

## **PARCOURS UNIVERSITAIRE**

---

- Depuis 2008 **Maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-LEX** (EA 7480), chercheur associé au Laboratoire Droit et Changement social UMR CNRS 6297.
- 2008 **Qualification à la Maîtrise de conférences**, section 01 Droit privé et Sciences criminelles.
- 2007 **Thèse de Doctorat en Droit privé et Sciences criminelles** à l'Université de Nantes. Sujet : *Mise en œuvre de la suspicion et procès pénal équitable*. Mention très honorable avec les félicitations du jury, proposition pour un prix de thèse et une subvention.  
Thèse dirigée par Madame Martine HERZOG-EVANS, Professeur à l'Université de Reims et Monsieur André GIUDICELLI, Professeur à l'Université de La Rochelle. Jury de soutenance composé de Monsieur le Recteur Serge GUINCHARD, président, Monsieur le Professeur Jean-Pierre MARGUENAUD, rapporteur, Monsieur le Professeur Etienne VERGES, rapporteur, Madame le Professeur Martine HERZOG-EVANS, directrice de thèse, Monsieur le Professeur André GIUDICELLI, directeur de thèse, Monsieur Jean DANET, suffragant.
- 2005-2007 **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université de Rennes 1**, Faculté de Droit et de Science politique.
- 2002-2005 **Moniteur-Allocataire à l'Université de Nantes**, Faculté de Droit et des Sciences politiques.
- 2002 **Diplôme d'Etudes Approfondies en Droit privé**, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Nantes, mention Bien, major de promotion.
- 2001 **Maîtrise de Droit, mention carrières judiciaires**, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Nantes, mention Assez Bien.
- 2000 **Certificat de sciences criminelles**, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Nantes, mention Bien, major de promotion.

- 2000 **Licence de Droit**, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Nantes, mention Bien.
- 1999 **DEUG**, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Nantes, mention Assez Bien.

## **RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES**

---

- Depuis 2017 **Chargé de mission en charge des affaires juridiques**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale.
- Depuis 2017 **Co-responsable du Master 2 Justice, procès, procédure, parcours magistrature**, Master co-accrédité entre les Universités de Bretagne Occidentale, Nantes et Rennes1.
- Depuis 2011 **Directeur de l'Institut d'études judiciaires**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale.
- 2013-2016 **Co-président puis président de la section Droit privé et Sciences criminelles**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale.
- Depuis 2008 **Correspondant pour le Certificat informatique et internet niveau 2 métiers du droit**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale.
- Depuis 2008 **Membre de la commission des athlètes de haut niveau** de l'Université de Bretagne occidentale.

## **AUTRES RESPONSABILITES**

---

- 2017 **Président du jury de l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats** organisé par l'Institut d'études judiciaire de Brest.
- 2017 **Examineur lors des épreuves de déontologie et droit pénal comptant pour le Certificat d'aptitude à la profession d'avocat**, Ecole des avocats du Grand-Ouest.
- 2011-2015 **Président du jury de l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats** organisé par l'Institut d'études judiciaires de Brest.

- 2014-2015 **Membre du jury de la finale, de la demi-finale puis président du jury de la demi-finale du concours de plaidoiries en droit pénal international Claude Lombois**, Universités de Limoges et La Rochelle.
- 2013-2017 **Membre de la commission de recrutement des ATER** en Droit privé et Sciences criminelles, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale.
- 2013-2016 **Membre de la commission de recrutement des professionnels associés** en Droit privé et Sciences criminelles, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale.
- 2012 **Examinateur lors des épreuves du Diplôme d'Université de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs**, Université de Bretagne Occidentale.
- Depuis 2011 **Membre des comités de sélection des maîtres de conférences en Droit privé et Sciences criminelles**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale.
- 2010 **Examinateur lors des épreuves de déontologie et droit pénal comptant pour le Certificat d'aptitude à la profession d'avocat**, Ecole des avocats du Grand-Ouest.

---

## **ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT**

---

### **Cours magistraux**

#### **- Au niveau licence**

- Depuis 2017 **Droit de l'animal**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 6 h.
- Depuis 2012 **Procédure pénale**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 30 h.
- 2008-2011 **Note de synthèse**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 12 h.

#### **- Au niveau Master 1**

- 2017 **Propriétés intellectuelles**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale 30 h.
- 2012-2016 **Droit pénal des affaires**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale 30 h.

- 2012-2015 **Droit pénal spécial**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale 30 h.
- 2008-2010 **Droit des Procédures collectives**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale 30 h.
- 2008-2012 **Voies d'exécution**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale 30 h.
- 2008-2012 **Sujet, lien social, vulnérabilité**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale 12 h.
- 2008-2012 **Droit de l'informatique**, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale 12 h.

**- Au niveau Master 2**

- Depuis 2017 **Procédure pénale**, Master 2 Justice, procès, procédure, parcours magistrature, Universités de Bretagne Occidentale/Nantes/Rennes1, 12 h.
- Depuis 2017 **Culture judiciaire**, Master 2 Justice, procès, procédure, parcours magistrature, Universités de Bretagne Occidentale/Nantes/Rennes1, 9 h.
- Depuis 2017 **Pénologie**, Master 2 Droit des personnes vulnérables, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 10 h.
- Depuis 2017 **Criminologie**, Master 2 Droit des personnes vulnérables, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 10 h.
- Depuis 2016 **Secret professionnel**, Master 2 Droit des personnes vulnérables, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 6 h.
- Depuis 2012 **Poursuites et sanctions douanières, fiscales et financières**, Master 2 Droit pénal et sciences criminelles, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Nantes, 20 h.
- Depuis 2012 **Droit pénal de l'administration**, Master 2 Carrières de droit public, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 15 h.
- Depuis 2012 **Droit pénal**, Master 2 Droit privé fondamental, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 20 h.

- Depuis 2008 **Mesures de protection des personnes vulnérables**, Master 2 Droit des personnes vulnérables, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 9 h.
- Depuis 2008 **Victime et procédure pénale**, Master 2 Droit des personnes vulnérables, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 6 h.
- 2012-2016 **Droit des étrangers**, Masters 2 Droit des personnes vulnérables et Carrières de droit public, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 9 h.
- 2008-2013 **Responsabilité des intervenants et services médico-sociaux**, Master 2 Droit des personnes vulnérables, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 9 h.
- 2008-2013 **Enfance délinquante**, Master 2 Droit des personnes vulnérables, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 6 h.
- 2008-2013 **Victimologie**, Master 2 Droit des personnes vulnérables, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, 6 h.

#### **- Institut d'études judiciaires de Brest**

- Depuis 2014 **Note de synthèse**, 25 h.
- Depuis 2008 **Droit pénal**, 20 h.
- 2010-2012 **Libertés et droits fondamentaux**, 15 h.

#### **- Formation continue**

- 2014 **Responsabilité pénale des élus**, Formation des élus locaux et des cadres territoriaux, Université de Bretagne Occidentale, 6 h.
- 2008-2012 **Statut pénal du majeur protégé**, Diplôme d'Université de Mandataire judiciaire à la protection juridique des majeurs, Université de Bretagne Occidentale, 6 h.

### **Travaux dirigés**

#### **- Au niveau licence**

- 2008-2012 **Droit Pénal Général**, Licence 2, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale (cours de Madame Véronique WESTER-OUISSE).
- 2006-2007 **Méthodologie du travail universitaire**, Licence 1, Faculté de Droit et de Science politique, Université de Rennes1.
- 2004-2005 **Procédure pénale**, Licence 3, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Nantes (cours de Madame Sylvie GRUNVALD).
- 2002-2004 **Droit Pénal Général**, Licence 2, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Nantes (cours de Monsieur Jean DANET et de Madame Claire SAAS).
- 2002-2003 **Méthodologie du travail universitaire**, Licence 1, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Nantes.

**- Au niveau Master**

- 2006-2007 **Procédure pénale**, Master 1, Faculté de Droit et de Science politique, Université de Rennes1 (cours de Monsieur le Professeur Jean-Yves CHEVALLIER).
- 2006-2007 **Droit pénal des affaires**, Master 1, Faculté de Droit et de Science politique, Université de Rennes1 (cours de Monsieur le Professeur Georges FOURNIER).
- 2003-2004 **Contrats civils et commerciaux**, Master 1, Faculté de Droit et des sciences politiques, Université de Nantes (cours de Madame le Professeur Carine BERNAULT).

---

## **PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS**

---

### **THESE**

- *Mise en œuvre de la suspicion et procès pénal équitable*, thèse, Université de Nantes, 2007, 757 p.

### **OUVRAGES**

#### **Ouvrages individuels**

- *Procédure pénale*, Vuibert, Dyna'sup droit, 6<sup>ème</sup> éd. 2015, 7<sup>ème</sup> éd., 2016, 8<sup>ème</sup> éd. 2017, 464 p.

- *Suspicion et procédure pénale équitable*, L'Harmattan, Collection BibliothèqueS de droit, 2010, 366 p. Version raccourcie et actualisée de la thèse dont le titre a été changé pour tenir compte des remarques du jury de soutenance.

- *Les procès-verbaux d'interrogatoires. Rédaction et exploitation*, préface Jean DANET, L'Harmattan, Collection BibliothèqueS de droit, 2005, 231 p.

### Ouvrages collectifs et directions d'ouvrages

- avec François-Xavier ROUX-DEMARE (dir.), *L'Européanisation de la justice pénale*, actes du colloque organisé le 16 octobre 2015 par le Centre de recherche en droit privé de l'Université de Bretagne Occidentale, Cujas, 2016, 180 p.

- avec Martine HERZOG-EVANS, *Procédure pénale*, Vuibert, Dyna'sup droit, 3<sup>ème</sup> éd., 2012, 4<sup>ème</sup> éd., 2013, 5<sup>ème</sup> éd. 2014, 448 p.

- avec Martine HERZOG-EVANS, *Droit pénal général*, Vuibert, Dyna'sup droit, 3<sup>ème</sup> éd., 2011, 328 p.

### CHAPITRES D'OUVRAGES ET FASCICULES ENCYCLOPEDIQUES

- « **Prolégomènes** », in Gildas ROUSSEL, François-Xavier ROUX-DEMARE, dir., *L'Européanisation de la justice pénale*, actes du colloque organisé le 16 octobre 2015 par le Centre de recherche en droit privé de l'Université de Bretagne Occidentale, Cujas, 2016, p. 7.

- avec Virginie GAUTRON et Philippe POUGET, « **La coordination entre forces de police et justice dans le traitement des délits** », in Jean DANET, coord., *La réponse pénale. Dix ans de traitement des délits*, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 21.

- « **QPC et enquête équitable** », in *Problèmes actuels de sciences criminelles*, n° XXII, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2012, p. 41.

- « **Police judiciaire** », in *Répertoire de droit pénal et de procédure pénale*, Yves MAYAUD, dir., Paris, Dalloz, coll. Encyclopédie juridique Dalloz, édition 2011, mise à jour 2014.

- « **Explosifs** », in *Répertoire de droit pénal et de procédure pénale*, Yves MAYAUD, dir., Paris, Dalloz, coll. Encyclopédie juridique Dalloz, édition 2010.

### ARTICLES

- avec Michèle MESTROT et François-Xavier ROUX-DEMARE, « **L'ambivalence de la protection pénale des mineurs** », *Rev. pén. dr. pén.* 2017, à paraître.
- « **Les nouvelles règles d'armement des policiers municipaux** », *AJ Collectivités territoriales* 2017, p. 269.
- « **Tableau critique de la répression aggravée des principales atteintes à certaines professions** », *AJ pénal* 2017, p. 225.
- avec François-Xavier ROUX-DEMARE, « **Le Mandat d'arrêt européen, succès de l'Europe pénale ?** », *Cahiers de la sécurité et de la justice*, n° 38, 2017, p. 38.
- « **De la résistance citoyenne à la rébellion délinquante** », *Gaz. Pal.* 2017, n° 4 p. 71.
- « **La perquisition : de la recherche de preuves à la recherche d'unité** », *AJ pénal* 2016 p. 236.
- « **L'encadrement des techniques de renseignement par la loi du 24 juillet 2015** », *AJ pénal* 2015, p. 520.
- « **L'érosion du juge d'instruction** », *Cahiers français*, n° 388, La documentation française, Septembre-Octobre 2015, p. 75.
- « **Les multiples pouvoirs d'enquête des administrations** », *AJ pénal* 2015, p. 64.
- « **L'essor de l'ordonnance pénale délictuelle** », *Droit et société*, 88/2014, p. 607.
- « **Imbroglia estival autour du port prohibé d'armes blanches** », *AJ pénal* 2013, p. 516.
- « **Le rattachement de services de police judiciaire au ministère de la Justice** », *AJ pénal*, 2013, p. 378.
- « **Les pouvoirs de la douane après les lois LOPPSI2 et garde à vue** », *Revue française de finances publiques*, n° 119, 2012, p. 293.
- avec Arnaud MONTAS, « **Les principaux apports de la décision de la Cour de cassation dans l'affaire Erika** », *AJ pénal* 2012, p. 574.
- « **La nature répressive de la police municipale après les lois LOPPSI2** », *AJ Collectivités territoriales*, 2011, p. 347.
- « **Les garanties de la défense pénale dans les premières décisions rendues sur QPC** », *AJ pénal*, 2011, p. 286.
- « **Le douanier, essor d'un enquêteur judiciaire** », *Revue française de finances publiques*, n° 113, 2011, p. 235.
- avec Arnaud MONTAS, « **La pénalisation explicite de l'inceste : nommer l'innommable** », *Archives de politique criminelle*, n° 32, 2010, p. 289.



- « **Les originalités du droit pénal douanier** », *AJ pénal* 2009, p. 201.
- « **Tableau synthétique du déroulement de la procédure de CRPC** », *AJ pénal* 2005, p. 442.
- « **L'introduction du « repentis » ou le pragmatisme appliqué du législateur** », *AJ pénal* 2005, p. 363.
- « **L'annulation des procès-verbaux d'interrogatoire pour défaut de mention des questions** », *AJ pénal* 2005, p. 19.

## COMMUNICATIONS SUIVIES DE PUBLICATIONS DANS DES ACTES DE COLLOQUES

- « **L'aspect théorique de la lutte** », in Gildas ROUSSEL, François-Xavier ROUX-DEMARE, dir., *Les routes de la drogue*, actes du colloque organisé par le *Lab-LEX*, sous le Haut patronage de Monsieur le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, en partenariat avec l'Ecole nationale de la magistrature et l'Association des magistrats de l'Union européenne, Brest le 24 mars 2017, à paraître.
- « **Le mandat d'arrêt européen, exemple d'efficacité procédurale européenne** », in Gildas ROUSSEL, François-Xavier ROUX-DEMARE, dir., *L'Européanisation de la justice pénale*, Actes du colloque organisé le 16 octobre 2015 par le Centre de recherche en droit privé de l'Université de Bretagne Occidentale, Cujas, 2016, p. 105.
- « **À propos de la loi du 13 novembre : la répression pénale du terrorisme ou l'extension continue d'un droit dérogatoire** », in Mathieu CONAN, Béatrice THOMAS-TUAL, coord., *Annuaire 2016 du droit de la sécurité et de la défense*, Vol. I., Mare et Martin, 2016, p. 379.
- « **La responsabilité pénale à l'Université** », in Elisabeth MELLA, dir., *L'Université et ses responsabilités*, LGDJ, coll. Grands colloques, 2016, p. 139.
- « **Rapport de synthèse** », Actes du colloque *Soins et privation de liberté*, 4 avril 2014, Clermont-Ferrand sous la direction de Jean-Baptiste PERRIER, Editions du Centre Michel de l'Hospital, 2015, p. 177.
- « **Sanctionner le tourisme procréatif ?** », in Astrid MARAIS, dir., *La procréation pour tous ?*, Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, 2015, p. 163.
- « **L'arrestation en mer** », in Annie CUDENNEC, dir., *Ordre public et mer*, Pédone 2012, p. 247.

## NOTES DE JURISPRUDENCE

- Temporalité des motifs de garde à vue, note Cass. Crim., 7 juin 2017, n° 16-87. 588, *AJ pénal* 2017, p. 403.
- Nature de la nullité résultant de l'absence de remise du formulaire récapitulatif, note sous Cass. Crim., 7 févr. 2017, n° 16-85.187, *AJ pénal* 2017, p. 241.
- Le recours en cassation contre une décision de retrait d'habilitation d'OPJ n'est pas suspensif, note sous Cass. Crim., 21 juin 2016, n° 15-84.172, *AJ pénal* 2016, p. 543.
- Pas d'infraction principale douanière française, pas de blanchiment douanier, note sous Cass. Crim., 4 mai 2016 n° 15-80.215, *AJ pénal* 2016, p. 434.
- Valeur du rapport rédigé par un OPJ en dehors de son temps de travail, note sous Cass. Crim., 15 déc. 2015, n° 15-81.322, *AJ pénal* 2016, p. 277.
- Les mails émis et reçus avant la décision ne peuvent faire l'objet que d'une perquisition, note sous Cass. Crim., 8 juill. 2015, n° 14-88.457, *AJ pénal* 2016, p. 90.
- Validité de la sonorisation d'une cellule de maison d'arrêt, note sous Cass. Crim., 17 mars 2015, n°14-88.351, *AJ pénal* 2015, p. 552.
- Les descendants d'un couple en instance de divorce peuvent témoigner devant le juge pénal pour des faits de violences conjugales, note sous Cass. Crim., 2 juin 2015, n° 14-85.130, *AJ pénal* 2015. 439.
- Condamnation de la France après la garde à vue d'un avocat, note sous CEDH, 23 avr. 2015, n° 26690/11 *François c/ France*, *AJ pénal* 2015, p. 374.
- Pas de diminution du montant de l'amende en matière douanière en cas de paiement volontaire, note sous Cass. Crim., 19 nov. 2014, n° 13-85.936, *AJ pénal* 2015, p. 254.
- La force probatoire des procès-verbaux constatant un délit de droit commun, note sous Cass. Crim., 28 oct. 2014, n° 13-84.840, *AJ pénal* 2015, p. 159.
- La demande d'inscription au FIJAIS doit être examinée en cas de délit puni d'une peine égale à cinq ans d'emprisonnement, note sous Cass. Crim., 17 sept. 2014, n° 14-80.541, *AJ pénal* 2015, p. 97.
- Le fichier STIC viole le droit à une vie privée, note sous CEDH, 18 sept. 2014, n° 2010/10, *Brunet c/France*, *AJ pénal* 2014, p. 539.
- Constatations visuelles, preuves corroborantes et indices apparents, note sous Cass. Crim., 25 juin 2014, n° 14-81.647, *AJ pénal* 2014, p. 486.
- Il y a force meurtrière excessive dans le fait pour un gendarme de tirer sur un fuyard ne présentant aucune menace pour autrui, note sous CEDH, 14 avril 2014, *Guerdner c/ France*, n° 68780/10, *AJ pénal* 2014, p. 359.
- L'interruption de la prescription de l'action publique profite à l'action douanière, note sous

Cass. Crim., 22 janv. 2014, n° 12-88.211, *AJ pénal* 2014, p. 251.

- L'information préalable du parquet sur l'accomplissement d'une visite de locaux professionnels n'est pas soumise à un formalisme particulier, note sous Cass. Crim., 30 oct. 2013, n° 12-82. 950, *AJ pénal* 2014, p. 86.
- Inconstitutionnalité de la visite douanière des navires, note sous Cons. Const., déc. n° 2013-357-QPC du 29 nov. 2013, *AJ pénal* 2014, p. 84.
- Condamnation de la France pour une rétention en mer non suivie d'une présentation immédiate des suspects à un juge, note sous CEDH, 27 juin 2013, n° 62736/09, *Vassis et autres c/France*, *AJ pénal* 2013, p. 549.
- Possibilité pour l'OPJ de requérir lui-même l'ouverture d'un coffre-fort pendant une perquisition autorisée par le JLD, note sous Cass. Crim., 3 avril 2013, n° 12. 86-275, *AJ pénal* 2013, p. 413.
- La recherche des infractions douanières relève de la police judiciaire et rend le juge judiciaire compétent pour connaître des actions en responsabilité, note sous Tribunal des conflits, 17 déc. 2012, n° 3877, *AJ pénal* 2013 p. 226.
- L'impossibilité d'utiliser dans une procédure fiscale les éléments tirés d'une enquête de police annulée, note sous Cass. Crim., 16 mai 2012, n° 11-83.602, *AJ pénal* 2012, p. 553.
- Atteinte arbitraire à la liberté individuelle commis par un douanier obligeant une personne à se rendre puis rester dans les locaux de sa brigade sans la placer en retenue douanière, note sous Cass. Crim., 8 févr. 2012, pourvoi n° 11-81.259, *AJ pénal* 2012, p. 291.
- L'inconstitutionnalité de la confiscation douanière, note sous Cons. Const., déc. n° 2011-208 QPC du 13 janv. 2012, *AJ pénal* 2012, p. 232.
- Constitutionnalité du droit de communication des douanes, note Cons. Const., déc. n° 2011-214-QPC du 27 janv. 2012, *AJ pénal* 2012, p. 167.
- La transmission des renseignements par un officier de liaison ne constitue pas un acte de police judiciaire, note sous Cass. Crim., 13 sept. 2011, n° 11-83.100, *AJ pénal* 2012, p. 40.
- Les indices apparents autorisant en flagrance l'ouverture forcée d'une valise peuvent être déduits de l'accumulation d'indices pendant une enquête préliminaire, note sous Cass. Crim., 5 oct. 2011, n° 11-81.125, *AJ pénal* 2011, p. 598.
- Recevabilité de l'appel interjeté par les douanes pourtant absentes en première instance et obligation d'évocation sur les pénalités fiscales, note sous Cass. Crim., 16 juin 2011, n° 10-86.808, *AJ pénal* 2011, p. 529.
- Pas de grief malgré l'absence de l'avocat et de débat contradictoire autour de la publicité de l'audience de prolongation de détention provisoire, note sous Paris, Ch. instr., 24 févr. 2011, arrêt n° 2011/01668, *AJ pénal* 2011, p. 422.

- Il suffit que des manquements à une obligation de sécurité contribuent aux destructions résultant de la propagation d'un incendie, note sous Cass. Crim., 22 févr. 2011, n° 10-87.676, *AJ pénal* 2011, p. 307.
- Le VIH est une substance nuisible source d'infirmité permanente, note sous Cass. Crim., 5 octobre 2010, n° 09-86.209, *AJ pénal* 2011, p. 77.
- Le gendarme n'est pas rapporteur nécessaire des propos tenus par l'avocat envers un magistrat, note sous Cass. Crim., 26 oct. 2010, n° 09-88.460, *AJ pénal* 2011, p. 74.
- La détention prononcée à l'issue d'une comparution immédiate ne se fonde pas sur les motifs de l'article 144 et l'insuffisance du contrôle judiciaire, note sous Cass. Crim., 13 avril 2010, pourvoi n° 09-87. 398, *AJ pénal* 2010, p. 450.
- La particulière vulnérabilité ne peut être tirée du seul âge de la victime, note sous Cass. Crim., 8 juin 2010, n° 10-82.039, *AJ pénal* 2010, p. 444.
- Régularité de l'arrestation et du transfert en France de pirates somaliens, note sous Cass. Crim., 17 févr. 2010, n° 09-87.254, *AJ pénal* 2010, p. 292.
- Application de la pénalité entrée en vigueur avant la commission de l'infraction et confiscation obligatoire de la marchandise, note sous Cass. Crim., 10 févr. 2010, n° 09-84.562, *AJ pénal* 2010, p. 283.
- Absence de restitution et remise aux domaines du navire utilisé pour un trafic de stupéfiants quelle que soit l'identité de son propriétaire, note sous Cass. Crim., 5 janv. 2010, n° 09-81.949, *AJ pénal* 2010, p. 194.
- Pas de motivation sur les circonstances atténuantes, note sous Cass. Crim., 16 déc. 2009, n° 09-80.286, *AJ pénal* 2010, p. 192.
- En cas d'appel relatif à la seule action fiscale interjeté par la douane, la cour d'appel ne peut se prononcer sur l'action publique, note sous Cass. Crim., 21 oct. 2009, n° 08-83.723, *AJ pénal* 2010, p. 139.
- Le montant du remboursement des frais de remise en état d'un bien ne peut dépasser sa valeur de remplacement, note sous Cass. Crim., 22 sept. 2009, n° 08-88.181, *AJ pénal* 2009, p. 507.
- La défense peut déposer un mémoire le jour de l'audience devant la chambre de l'instruction et doit avoir le temps de préparer sa défense, note sous Cass. Crim., 22 juill. 2009, n° 09-84.775, *AJ pénal* 2009, p. 417.
- En cas d'acquiescement partiel, l'appel du procureur doit porter sur tous les chefs d'accusation, note sous Cass. Crim., 24 juin 2009, n° 08-88.262, *AJ pénal* 2009, p. 413.
- De la nécessaire requalification des faits involontaires en cas de révélation de leur nature intentionnelle au rejet de la légitime défense, note sous Cass. Crim., 24 mars 2009, n° 08-84.849, *AJ pénal* 2009, p. 318.

- Pas de prise en compte de la vétusté des biens détruits pour l'indemnisation de la victime, note sous Cass. Crim., 24 févr. 2009, n° 08-83.956, *AJ pénal* 2009, p. 317.
- En matière de stupéfiants les procès-verbaux ne valent qu'à titre de simples renseignements, note sous Cass. crim., 3 déc. 2008, n° 08-82.179, *AJ pénal* 2009, p. 186.
- Irrecevabilité de l'appel du parquet en cas d'acquiescement partiel, note sous CA Paris, cour d'assises spéciale, 19 nov. 2008, *AJ pénal* 2009, p. 135.
- Violation de l'article 8 de la Convention EDH par le fichage illimité des suspects, note sous CEDH, 4 déc. 2008, n° 30562/04 et 30566/04, *S. et Marper c. Royaume-Uni*, *AJ pénal* 2009, p. 81.
- La conscience de coopérer à une opération irrégulière caractérise la culpabilité d'une personne intéressée à la fraude, note sous Cass. Crim., 19 nov. 2008, n° 08-80.558, *AJ pénal* 2009, p. 75.
- Liberté de la preuve des fraudes communautaires, note sous Cass. Crim., 19 nov. 2008, n° 07-82.789, *AJ pénal* 2009, p. 75.
- Prière de ne pas renverser le renversement de la charge de la preuve douanière, note sous Cass. Crim., 22 oct. 2008, n° 08-80.843, *AJ pénal* 2009, p. 33.
- La preuve contraire des procès-verbaux n'est pas l'affaire du juge, note sous Cass. Crim., 8 octobre 2008, n°08-81.099, *AJ pénal* 2008, p. 507.
- Pas d'application de la contrainte par corps après le 1<sup>er</sup> janvier 2005, note sous Cass. Crim., 24 juin 2008, n° 08-80.802, *AJ pénal* 2008, p. 461.
- Pas de lien entre l'abrogation des textes communautaires cause de relâche et l'erreur indécelable de l'importateur, note sous Cass. Crim., 28 mai 2008, n° 07-82.184, *AJ pénal* 2008, p. 373.
- Le défaut d'impartialité de l'enquête de police soumis à l'exigence d'un grief, note sous Cass. Crim., 14 mai 2008, n° 08-80.483, *AJ pénal* 2008, p. 328.
- L'effet dévolutif de l'appel empêche l'annulation d'une ordonnance prolongeant une détention provisoire pour une durée non prévue par la loi, note sous Cass. Crim., 20 mai 2008, n° 07-88.671, *AJ pénal* 2008, p. 327.
- Inscription au FIJAIS : ni dispense, ni relèvement, note sous Cass. Crim., 16 janv. 2008, n° 07.82.115, *AJ pénal* 2008, p. 145.
- Inspection d'un local professionnel, infraction flagrante et respect de formes de la visite domiciliaire, note sous Cass. Crim., 23 janv. 2008, n° 07-81.128, *AJ pénal* 2008, p. 143.
- Le boycott n'est pas un fait justificatif, note sous Cass. Crim., 18 déc. 2007, n° 06-82.245, *AJ pénal* 2008, p. 140.

- Pas de communication de documents pouvant servir de preuve dans des procédures judiciaires ou administratives étrangères, note sous Cass. Crim., 12 déc. 2007, n° 07.83-228, *AJ pénal* 2008, p. 97.
- Inscription du complice au FIJAIS, note sous Cass. Crim., 10 oct. 2007, n° 07-80.971, *AJ pénal* 2008, p. 40.
- Non-application de la loi pénale plus sévère limitant le champ de l'immunité familiale, note sous Cass. Crim., 14 nov. 2007, n° 07-82.527, *AJ pénal* 2008, p. 29.
- Pas de répression d'une contrefaçon en l'absence de brevet en France, note sous Cass. Crim., 19 juin 2007, n° 06-88.165, *AJ pénal* 2007, p. 438.
- Pas de rétroactivité de la responsabilité pénale d'une personne morale pour un cas non prévu antérieurement par la loi, note Cass. Crim., 19 juin 2007, n° 06-85.490, *AJ pénal* 2007, p. 433.
- Retard dans la notification des droits : pas de circonstances insurmontables, note sous Cass. Crim., 31 mai 2007, n° 07-80.928, *AJ pénal* 2007, p. 385.
- Rappel légitime d'une sanction disciplinaire amnistiée pour l'exercice des droits de la défense, note sous Cass. Crim., 19 juin 2007, n° 06-86.309, *AJ pénal* 2007, p. 379.
- De fausses factures portant fausses déclarations d'importations de marchandises prohibées, note sous Cass. Crim., 23 mai 2007, n° 06-83.061, *AJ pénal* 2007, p. 327.
- Application des nouvelles dispositions abrogeant une condition de l'infraction, note sous Cass. Crim., 15 mai 2007, n° 06-80.312, *AJ pénal* 2007, p. 325.
- Liberté d'appréciation par le juge des procès-verbaux édictés par les agents verbalisateurs au rôle seulement descriptif, note sous Cass. Crim., 13 mars 2007, n° 05-87.363, *AJ pénal* 2007, p. 230.
- Compétence du juge d'instruction français pour décider la mainlevée d'une saisie ordonnée par un procureur belge, note sous Cass. Crim., 6 mars 2007, n° 06-86.522, *AJ pénal* 2007, p. 229.
- Obligation pour le débiteur de l'obligation d'entretien de solliciter sa suppression auprès du juge civil, note sous Cass. Crim., 7 févr. 2007, n° 06-84.771, *AJ pénal* 2007, p. 181.
- Faute caractérisée pour avoir retardé une prise en charge médicale ou pour insuffisance de surveillance, note sous Cass. Crim., 13 févr. 2007, n° 06-81.089 et n° 06-82.02, *AJ pénal* 2007, p. 180.
- Pas de prise en compte des prédispositions de la victime tant que celles-ci ne produisent pas leurs effets avant le dommage, note sous Cass. Crim., 30 janv. 2007, n° 05-87.617, *AJ pénal* 2007, p. 179.

- Pesée des produits stupéfiants en présence du détenteur ou de deux témoins, note sous Cass. Crim., 24 janv. 2007, n° 06-88.351, *AJ pénal* 2007, p. 143.
- Nullité de la seconde poursuite engagée pour les mêmes faits de diffamation sous une autre qualification, note sous Cass. Crim., 28 nov. 2006, n° 05-83.492, *AJ pénal* 2007, p. 142.
- Seule compétence de la chambre de l’instruction pour statuer sur une demande de remise en liberté après le dessaisissement du juge d’instruction, note sous Cass. Crim., 9 janv. 2007, n° 06-87.705, *AJ pénal* 2007, p. 137.
- Méconnaissance des protocoles et défaut de surveillance, sources directes du décès des patients, note sous Cass. Crim., 16 janv. 2007, n° 06-83.179, *AJ pénal* 2007, p. 132.
- Pas d’atteinte à la présomption d’innocence par les avis de la HALDE, note sous Cass. Crim., 24 janv. 2007, n° 06-88.080, *AJ pénal* 2007, p. 130.
- Recevabilité de la requête d’incident par toute personne visée par une mesure d’exécution, note sous Cass. Crim., 21 nov. 2006, n° 05-85.985, *AJ pénal* 2007, p. 89.
- Appréciation souveraine de l’existence d’un usage professionnel, note sous Cass. Crim., 7 nov. 2006, n° 06-80.318, *AJ pénal* 2007, p. 84.
- Applicabilité directe d’un règlement communautaire interdisant les coupages de vins d’appellation contrôlée, note sous Cass. Crim., 10 oct. 2006, n° 06-80.170, *AJ pénal* 2006, p. 504.
- Substitution de la responsabilité civile de l’Etat à celle de l’enseignant auteur d’infraction pénale, note sous Cass. Crim., 20 sept. 2006, n° 05-87.229, *AJ pénal* 2006, p. 503.
- Pas d’erreur sur le droit en cas d’information erronée de l’administration à l’égard d’un professionnel, note sous Cass. Crim., 12 sept. 2006, n° 05-83.235, *AJ pénal* 2006, p. 502.
- Possibilité de contestation de la qualification correctionnelle, la loi nouvelle n’étant pas encore entrée en vigueur, note sous Cass. Crim., 23 mai 2006, n° 05-86.375, *AJ pénal* 2006, p. 416.
- L’installation du dispositif d’interception de communications n’est pas un examen technique et scientifique, note sous Cass. Crim., 23 mai 2006, n° 06-81. 705, *AJ pénal* 2006, p. 413.
- Pas de prononcé de peines complémentaires non prévues par la loi, note sous Cass. Crim., 13 juin 2006, n° 05-85.920, *AJ pénal* 2006, p. 405.
- Les juridictions d’instruction n’ont pas l’initiative du dessaisissement au profit des juridictions interrégionales spécialisées, note sous Cass. Crim., 11 mai 2006, n° 06-81.699, *AJ pénal* 2006, p. 366.

- Inapplication de la loi du 5 juillet 1985 en cas d’infraction pénale commise après un accident de circulation, obs. sous Cass. Crim., 29 mars 2006, pourvoi n° 05-82.515, *AJ pénal* 2006, p. 311.
- L’absence de contrainte ne peut justifier une atteinte sexuelle, note sous Cass. Crim., 29 mars 2006, n° 05-84.552, *AJ pénal* 2006, p. 310.
- Incapacité d’un interne à décider d’une intervention, note sous Cass. Crim., 3 mai 2006, n° 05-82.591, *AJ pénal* 2006, p. 308.
- Déloyauté du recueil d’adresse électronique sur Internet par l’utilisation d’un logiciel, note sous Cass. Crim., 14 mars 2006, n° 05-83.423, *AJ pénal* 2006, p. 260.
- Pas de déclaration unique de culpabilité en cas de pluralité d’infractions fiscales, note sous Cass. Crim., 8 mars 2006, n° 05-82. 319, *AJ pénal* 2006, p. 216.
- Les examens techniques et scientifiques peuvent être effectuées par subdélégation à un OPJ, note sous Cass. Crim., 15 févr. 2006, n° 05-86.773, *AJ pénal* 2006, p. 179.
- Rejet de l’exception de vérité concernant des faits commis dix ans avant la publication d’un article diffamatoire, note sous Cass. Crim., 14 févr. 2006, n° 05-82.825, *AJ pénal* 2006, p. 172.
- Pas de nullité sans grief en l’absence de mention des questions posées, note sous Cass. Crim., 31 mai 2005, n° 04-87708 ; 21 sept. 2005, n° 04-85.149, *AJ pénal* 2006, p. 127.
- Pas de mention des questions dans les procès-verbaux mais acceptation de la preuve déloyale, note sous Cons. Conc., déc. N° 05-D66 du 5 déc. 2005, *AJ pénal* 2006, p. 125.
- Irrecevabilité du pourvoi en cassation contestant le remplacement d’un expert, note sous Cass. Crim., 28 sept. 2005, pourvoi n° 05-84.275, *AJ pénal* 2005, p. 459.
- Nullité de la commission rogatoire portant sur des faits étrangers à l’instruction, note sous Cass. Crim., 28 sept. 2005, pourvoi n° 05-84.495, *AJ pénal* 2005, p. 458.
- Pas d’application du principe de non-cumul des peines pour les peines prononcées par une juridiction étrangère, note sous Cass. Crim., 26 oct. 2005, *AJ pénal* 2005, p. 459.
- Irrecevabilité du pourvoi en cassation du ministère public contre un arrêt non signifié susceptible d’opposition, note sous Cass. Crim., 26 oct. 2005, *AJ pénal* 2005, p. 458.
- Un bulletin de salaire est un document valant titre, note sous Cass. Crim., 7 sept. 2005, *AJ pénal* 2005, p. 454.
- Renonciation à tout moment au désistement d’appel en l’absence de constatation régulière, note sous Cass. Crim., 2 sept. 2005, *AJ pénal* 2005, p. 418.
- Pas de prise en compte de la récidive pour la prolongation de la détention provisoire, note sous Cass. Crim., 25 mai 2005, *AJ pénal* 2005, p. 375.



- Irrecevabilité du pourvoi en cassation de la partie civile en cas de non-lieu, obs. sous Cass. Crim., 13 sept. 2005, *AJ pénal* 2005, p. 371.
- Caractère obligatoire de la lecture devant la cour d'assises d'appel de l'arrêt de renvoi, des questions posés en premier ressort, des réponses données, de la décision et de la condamnation prononcée note sous Cass. Crim., 25 mai 2005, *AJ pénal* 2005, p. 333.
- Pas de sanction en cas de dépassement par la chambre d'instruction du délai pour rendre son avis sur la demande d'extradition, note sous Cass. Crim., 11 mai 2005, *AJ pénal* 2005, p. 333.
- Irrecevabilité de la constitution de partie civile d'une collectivité publique si l'action publique n'est pas déjà mise en mouvement par la victime directe ou le ministère public, note sous Cass. Crim., 10 mai 2005, *AJ pénal* 2005, p. 332.
- Application de la nouvelle infraction en cas de continuité avec l'ancienne, obs. sous Cass. Crim., 11 mai 2005, *AJ pénal* 2005, p. 328.
- Condition de recevabilité de l'erreur de droit : invocation par le seul prévenu, note sous Cass. Crim., 28 juin 2005, *AJ pénal* 2005, p. 328.
- Information du juge saisi et privation de liberté pendant la délivrance d'un mandat, note sous Cass. Crim., 2 février 2005, *AJ pénal* 2005, p. 163.
- Dessaisissement des juridictions de droit commun au profit des juridictions spécialisées, note sous Cass. Crim., 2 février 2005, *AJ pénal* 2005, p. 162.
- Caducité de l'appel incident du parquet en cas de désistement de l'accusé, note sous Cass. Crim., 2 février 2005, *AJ pénal* 2005, p. 163.
- Compétence des juridictions françaises pour connaître des détentions sur la base de Guantanamo, note sous Cass. Crim., 4 janvier 2005, n° 03-84.652, *AJ pénal* 2005, p. 158.
- Pas de contestation de la confiscation d'un navire de pêche en cas de mainlevée de sa saisie, note sous Cass. Crim., 14 déc. 2004, *AJ pénal* 2005, p. 246.
- Caractère unilatéral des déclarations portées sur un journal de pêche, absence de faux, obs. sous Cass. Crim., 14 déc. 2004, n° 04-83-552, *AJ pénal* 2005, p. 156.
- La complicité de complicité toujours punissable, note sous Cass. Crim., 15 déc. 2004, pourvoi n° 04-81-684, *AJ pénal* 2005, p. 156.
- Une simple consultation de sites pornographiques n'est pas une « détention d'image illicite », note sous Cas. Crim., 5 janv. 2005, n° 04-82.524, *AJ pénal* 2005, p. 241.
- Note sous Cass. Crim., 12 mai 2004, *AJ pénal* 2005, p. 155.

- Incident d'audience : la défense doit avoir la parole en dernier en cas de débat non joint au fond, obs. sous Cass. Crim., 5 janvier 2005, n° 04-82. 437, *AJ pénal* 2005, p. 118.
- Note sous Cass. Crim., 2 mai 2004, *AJ pénal* 2005, p. 63.

## **COMMUNICATIONS NON SUIVIES DE PUBLICATIONS**

- « **Le choix de la peine à l'audience** », intervention lors colloque de défense pénale, *La justice fait de la peine – défendre face à l'engouement répressif*, organisé par le Syndicat des avocats de France à Marseille les 13 et 14 mai 2017.
- « **Le choix de la peine : facteurs procéduraux, le rôle du parquet** », intervention lors colloque de défense pénale, *La justice fait de la peine – défendre face à l'engouement répressif*, organisé par le Syndicat des avocats de France à Marseille les 13 et 14 mai 2017.
- « **Rapport de synthèse** », intervention lors du colloque *Justice/Business, Acte 1 : L'entreprise responsable* organisé par l'association Confluences pénales de l'Ouest, Angers, 31 mars 2015.
- « **La complémentarité de la police et de la justice** », intervention lors des journées scientifiques de l'Université de Nantes, 6 juin 2014.
- « **La responsabilité pénale personnelle des élus locaux** », intervention lors du colloque *Statut de l'élu et pouvoir local*, organisé par de Centre de recherches administratives (EA 3150), à la Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES de Brest les 5 et 6 décembre 2013.
- « **La protection des intérêts de la victime par la justice pénale** », Intervention lors de la journée d'étude Journée d'Etude sur la Violence Sexuelle, *Victime ou auteur de violences : une prise en charge singulière ?*, organisée le 21 novembre 2013, par le Centre de ressources sur les auteurs de violences sexuelles de Bretagne à Brest.
- « **L'amont policier** », Communication lors du colloque de restitution, *Une évaluation de l'administration de la justice pénale. Les nouveaux traitements des délits*, jeudi 7 février 2013, Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes.
- « **Les transformations de la contrainte dans les infractions sexuelles** », Intervention lors du colloque le corps : lieu du crime, organisé par le Centre de ressources sur les auteurs de violences sexuelles de Bretagne, antenne de Brest, à la Faculté de médecine de Brest le 14 décembre 2012.
- « **L'interdit pénal de l'amour incestueux** », Intervention lors du Colloque pluridisciplinaire « *Au nom de l'amour. Des liens électifs aux obligations affectives* », Université de Bretagne Occidentale, les 15 et 16 décembre 2011.
- « **Le statut du majeur protégé dans le procès pénal** », intervention réalisée lors du colloque *Responsabilités et Majeurs Vulnérables* organisé par le Centre de recherche en droit privé, Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES de Brest, le 10 décembre 2010.

- « **L'exception d'inconstitutionnalité et le procès pénal** », intervention réalisée avec M. David LEVY lors du colloque *La défense pénale : évolution ou révolution ?* », organisé par l'Ecole des avocats du Grand-Ouest, Caen, les 10-11 septembre 2010.

- « **La fabrique de populations problématiques par la suspicion policière** », avec Pierre-Yves MAROT, intervention lors du Colloque international *La fabrique des populations problématiques par les politiques publiques*, organisé à la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes les 13, 14, 15 juin 2007 par la Maison des sciences de l'Homme Ange Guépin, le CNRS et l'Université de Nantes.

- « **La protection de la personne soupçonnée face à la liberté d'expression des media** », intervention lors du colloque *La protection de la liberté d'expression : l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme*, 3<sup>ème</sup> session de formation des droits de avocats sur les droits de l'homme, Caen, 8 septembre 2006.

## **VARIA**

### **Préfaces et directions de publications d'étudiants**

- **Préface** de Nicolas LORY, *La saisie pénale des biens incorporels*, L'Harmattan, Collection BibliothèqueS de droit, 2016, 224 pages (publication du mémoire de Master 2 Droit pénal et sciences criminelles de l'Université de Nantes).

- **Préface** de Antoine GERMON, *Le rôle d'initiative des administrations dans la mise en mouvement de l'action publique*, L'Harmattan, Collection BibliothèqueS de droit, 2014, 214 pages (publication du mémoire de Master 2 Droit pénal et sciences criminelles de l'Université de Nantes).

- **Direction** de Amélie MULLER et Camille MULLER, « La sexualité en prison », in François-Xavier ROUX-DEMARE, dir., *Sexe et Vulnérabilité*, Institut Universitaire Varenne, Coll. Colloques & Essais, 2017, p. 163, avec les contributions des étudiants du Master 2 Droit des personnes vulnérables de l'Université de Bretagne Occidentale.

- **Direction** avec Arnaud MONTAS du dossier droit pénal maritime paru au numéro de novembre 2012 de la Revue *Actualité juridique pénal* avec les contributions des étudiants du Master 2 Droit des espaces et des activités maritimes de l'Université de Bretagne Occidentale.

### **Résumés d'ouvrages**

- Anne-Blandine CAIRE, *Liberté des marginaux et Convention européenne des droits de l'Homme. Les privations de liberté des marginaux au sens de l'article 5 § 1 e) de la Convention européenne des droits de l'Homme*, Préface Jean-Pierre MARGUENAUD, Éditions universitaires européennes, 2012, 168 p., RSC 2013 p. 1009.

- Jean-Paul CERE, Carlos Eduardo A. JAPIASSÚ (dir.), *Les systèmes pénitentiaires dans le monde*, Paris, Dalloz, Études, coll. « Thèmes & commentaires », 2007, 349 p., RSC 2008, p. 498.
- James SHEPTYCKI, *En quête de police transnationale. Vers une sociologie de la surveillance à l'ère de la globalisation*, Larcier, De Boeck, Préface Didier BIGO, 2005, 298 p., RSC 2006, p. 222.
- Claire ETRILLARD, *Le temps dans l'investigation pénale*, L'Harmattan, coll. « Logiques juridiques », préface de Georges FOURNIER, 2004, 392 p., RSC 2006, p. 217.
- Arnaud COCHE, *La détermination de la dangerosité des délinquants en droit pénal, Etude de droit français*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, préface de Jean PRADEL, 2005, 489 p., RSC 2006, p. 216.
- Sophie BOURETZ, *La garde à vue*, Paris, L'Harmattan, Collection. « La justice au quotidien », 2005, 80 p., RSC 2006, p. 215.
- Maïté DE RUE, Christian DE VALKENEER, *Les méthodes particulières de recherche et quelques autres méthodes d'enquête. Commentaire de la loi du 6 janvier 2003 et de ses arrêtés d'application*, Bruxelles, Larcier, Les Dossiers du Journal des Tribunaux, n° 44, 2004, 174 p., RSC, 2005 p. 702.
- Christian DE VALKENEER, *Manuel de l'enquête pénale*, Bruxelles, Larcier, 2003, 440 p., RSC 2005, p. 700.
- Emmanuel BREEN, *Gouverner et punir*, Paris, P.U.F., Coll. « Les voies du droit », 2003, 226 p., RSC 2005, p. 698.
- Alain MACALUSO, *La responsabilité pénale de l'entreprise, Commentaire des articles 100Quater et 100quinquies c. pén.*, Schulthess, 2004, 254 p., RSC 2004, p. 997.
- Isabelle PINGEL et Frédéric SUDRE (éd.), *Le ministère public et les exigences du procès équitable, Actes du colloque organisée le 15 novembre 2002*, Bruxelles, Bruylant, Nemesis, coll. Droit et Justice n° 44, 271 p., RSC 2004, p. 1000.
- Jim MURDOCH, *L'Article 5 de la Convention européenne des droits de l'Homme. Protection de la liberté et de la sûreté de la personne*, Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe, 2003, 140 p., Dossiers sur les droits de l'Homme n° 12 révisé, p., RSC 2004, p. 1003.
- Magali GINET, *Les clés de l'entretien avec le témoin ou la victime*, IHSEI, La Documentation française, 2003, 147 p., RSC 2004, p. 250.
- Jean-Claude PLANQUE, *La détermination de la personne morale pénalement responsable*, Paris, L'Harmattan, 2003, 523 p., RSC 2004, p. 224.
- Evelyne BONIS-GARÇON, *Les décisions provisoires en matière pénale*, Préface de Philippe CONTE, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2002, 497 p., RSC 2003, p. 673.

- Christian DOUTREMEPUICH (sous la direction de), *Dix ans d'empreintes génétiques*, Paris, La documentation française, collection « La sécurité aujourd'hui », 2001, 228 p., RSC 2003, p. 693.

- Jean-Claude SALOMON, *Lexique des termes de police*, IHESI, troisième édition, 2002, 165 p., RSC 2003, p. 692.

### **Comptes rendus de colloques**

- « **Que fait la police ?** », compte rendu du Colloque de défense pénale du Syndicat des avocats de France, RSC 2003, p. 655.

- « **La procédure pénale aujourd'hui : éclatement ou nouvel équilibre ?** », compte rendu du Colloque de l'Institut Catholique d'Enseignement Supérieur, RSC 2003, p. 205.

- « **La comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité** », compte rendu du colloque du Conseil National des Barreaux, à Versailles le 27 novembre 2003, RSC 2004, p. 217.

---

## **AUTRES ACTIVITES SCIENTIFIQUES**

---

### **RAPPORTS**

- avec Bénédicte HAVARD-DUCLOS, *Répondre aux usagers, Faciliter l'accès à la justice, Enjeux de la mise en place du Service d'accueil unique du justiciable dans l'arrondissement judiciaire de Brest*, Rapport remis au Président et au Procureur de la République de Brest dans le cadre d'un Protocole de partenariat avec le tribunal de grande instance de Brest, Juillet 2015, 107 p.

### **ORGANISATIONS DE COLLOQUES**

- *Les routes de la drogue*, colloque co-organisé avec François-Xavier ROUX-DEMARE sous le Haut patronage de Monsieur le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, en partenariat avec l'Ecole nationale de la magistrature et l'Association des magistrats de l'Union européenne, Brest le 24 mars 2017.

- *L'Européanisation de la justice pénale*, colloque co-organisé avec François-Xavier ROUX-DEMARE sous le Haut patronage de Madame la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, en partenariat avec l'Ecole nationale de la magistrature et l'Association des magistrats de l'Union européenne, Brest, le 23 octobre 2015.

## **PARTICIPATIONS A DES RECHERCHES FINANCEES PAR L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE**

- Depuis 2015      **Participation à *Réprimer et Soigner : une étude empirique de l'articulation santé – justice pénale (REPESO)***, recherche pluridisciplinaire financée par l'Agence nationale de la recherche, impliquant les laboratoires Droit et Changement social (DCS, UMR CNRS 6297), Centre Nantais de Sociologie (CENS, EA 3260), Espaces et Sociétés (ESO, UMR CNRS 6590, Centre de Recherche en Droit Privé/Lab-LEX (EA 7480), Equipe Poitevine de Recherche et d'Encadrement doctoral en sciences criminelles (EPRED, EA 1228) des Universités de Nantes, Rennes 2, Bretagne Occidentale et Poitiers.
- 2009- 2013      **Participation à *Une évaluation de la justice pénale (EVAJP)***, recherche pluridisciplinaire financée par l'Agence nationale de la recherche, impliquant les laboratoires Droit et Changement social (DCS, UMR CNRS 6297), Centre Nantais de Sociologie (CENS, EA 3260) de l'Université de Nantes.

## **RESPONSABILITES**

- Depuis 2017      Représentant du Lab-*LEX* au sein de l'Institut Brestois des Sciences sociales (IBSHS).

